

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS ET CONCOURS
DE L'ÉDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple Un But Une Foi

ATTESTATION BACCALAUREAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Éducation

Atteste que :

M./Mlle : Moussa CAMARA

Né(e) le : 27/08/2003 à : Bamako

Fils de : Mamadou CAMARA et de : Néné Founé DAMBA

Etablissement : LCMK Académie : BKO Rive Droite

a été déclaré(e) définitivement admis(é) au Baccalauréat Malien

Série : Terminales Sciences Exactes

Session : AOÛT 2019 Mention : PASSABLE

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat Malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et Instituts.

N° : 20 / SE / 19 / CNECE

Bamako, le 16/09/2019

LE DIRECTEUR NATIONAL



[Signature]
Pr Mohamed MAIGA
Chevalier de l'Ordre National